

## HYGIENE ET VIDE SANITAIRE

### ➤ Le décapage et la désinfection

- ◆ Les cases ou les niches doivent être lavées après chaque passage de veau.
- ◆ La désinfection doit être réalisée de façon systématique après chaque lavage.



Désinfection  
avec un simple  
pulvérisateur à  
dos



Décapage avec  
une pompe de  
lavage

### ➤ Le désinfectant

- ◆ Le désinfectant doit être efficace sur les microbes rencontrés dans les fèces de veaux de moins d'un mois :
  - *Escherichia coli*,
  - rotavirus, coronavirus,
  - cryptosporidies et coccidies).

Le désinfectant est appliqué selon le mode d'emploi :  
Attention les dosages sont différents selon les germes rencontrés, prendre le plus concentré.



En cas de coccidiose ou cryptosporidiose, utiliser un produit actif sur les **ookystes**.

### ➤ Choix du désinfectant et durée du vide sanitaire

Les deux modes de désinfection et durée du vide sanitaire	Désinfection par pulvérisation d'un désinfectant adapté	Utilisation en mélange de sulfate d'ammoniac, de chaux vive et d'eau	Durée en jours
Case individuelle	Oui	Non	3 jours
Niche extérieure	Oui	Non	3 jours
Case collective bétonnée	Oui	Non	15 jours
Case collective terre battue	Non	Oui	15 jours

Document réalisé par les GDS de Basse-Normandie

Avec le soutien financier de l'Etat